

Université Impériale.
Académie de Coblenz.
Faculté de Droit.

Acte public,
pour obtenir le grade de Licencié en Droit,
qui sera soutenu
Lundi le 6 Août 1810, à 3 heures de relevée,
par

J. C. C. Moriz,
natif de Prum, Département de la Sarre,
Bachelier en Droit.

*Le soutenant répondra , en outre , aux questions qui lui
seront faites sur toutes les matières de l'enseigne-
ment.*

*Le Faculté n'entend ni approuver ni improuver les
opinions émises par l'auteur dans la présente thèse,
et les positions à la suite.*